

Séance du 22 août 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux août à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLE ES NONAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. CORNEE Jean-Malo, Maire.

Date de la convocation : 10 août 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : M. CORNEE Jean-Malo - Mme CONTIN Florence - M. DESAUNAY Jacques - Mme BUSNEL Claudine - M. TROUCHARD Michel - M. CHEVALIER Philippe - Mme BEUREL Marie-Claire - Mme LEHEUTRE-TOMASSONI Sandrine - M. GUERIN Morgan - Mme LEPOURRY Dominique - M. LE MASSON Stéphane - M. LE MEUR Patrice.

Absents excusés : M. GUERIN Morgan donne pouvoir à Mme CONTIN Florence, Mme HAISE Sophie donne pouvoir à Mme LEHEUTRE-TOMASSONI Sandrine

Absents : Mme MAYEUX Fabienne - M. LECOULANT Sylvain

Secrétaire de séance : Mme BEUREL Marie-Claire

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Mme BEUREL Marie-Claire a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

-
- **Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2023 à l'unanimité.**
-

DCM 2023-38

Objet : Aménagement et sécurisation de DOSLET : Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la consultation pour l'aménagement et la sécurisation du lieu-dit DOSLET s'est achevée le 31 juillet dernier.

Les offres conformes ont été analysées par la maîtrise d'œuvre selon les critères définis dans le règlement de la consultation.

M. le Maire demande au conseil de retenir l'offre la mieux disante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de retenir l'entreprise suivante : POTIN TP pour un montant de 70 687.00 € HT.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la proposition.

DCM 2023-39

Objet : Budget principal : décision modificative 1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Budget 2023 de la Commune doit faire l'objet d'une décision modificative pour régler des dépenses qui n'avaient pas été prévues dans le budget initial.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote de la décision modificative portant virement de crédits au Budget 2023 de la Commune :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D 7391178 AUTRES RESTITUTION DEG	0,00 €	2 150,00 €
TOTAL D 014	0,00 €	2 150,00 €
D-022 DEPENSES IMPREVUES	2 150,00 €	0,00 €
TOTAL D 014	2 150,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 150,00 €	2 150,00 €
INVESTISSEMENT		
D 2152 OP 117 AMT ET SECURISATION DOSLET	5 000,00 €	0,00 €
D 21561 OP 104 MATERIEL	0,00 €	2 500,00 €
D 2188 OP 119 EGLISE	0,00 €	2 500,00 €
TOTAL D 21	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de voter la décision modificative présentée ci-dessus,
- **CHARGE**, Monsieur le maire de procéder à ces virements de crédits.

DCM 2023-40

Objet : Budget mouillage : décision modificative 1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Budget 2023 du mouillage doit faire l'objet d'une décision modificative pour régler des dépenses qui n'avaient pas été prévues dans le budget initial. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote de la décision modificative portant virement de crédits au Budget 2023 du mouillage :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R 777 QUOTE PART SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,30 €
TOTAL R 042	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,30 €
R 7588 AUTRES	0,00 €	0,00 €	0,30 €	0,30 €
TOTAL R 75	0,00 €	0,00 €	0,30 €	0,30 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,30 €	0,30 €
INVESTISSEMENT				
D 020 DEPENSE IMPREVUES	0,30 €	0,30 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020	0,30 €	0,30 €	0,00 €	0,00 €
D 13918 autres	0,00 €	0,30 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 40	0,00 €	0,30 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	0,30 €	0,30 €	0,00 €	0,00 €

Séance du 22 août 2023

DEPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
COMMUNE : LA VILLE ES NONAIS

2023/18
Paraphe

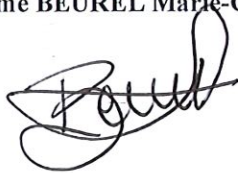
Séance du 22 août 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION

- **DECIDE** de voter la décision modificative présentée ci-dessus,
- **CHARGE**, Monsieur le maire de procéder à ces virements de crédits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le Secrétaire de Séance
Mme BEUREL Marie-Claire



Le Maire
Jean-Malo CORNEE



Jean-Malo CORNEE, Maire

Florence CONTIN, 1^{ère} Adjointe

Jacques DESAUNAY, 2^e Adjoint

Claudine BUSNEL, 3^e Adjointe

TROUCHARD Michel, 4^e Adjoint

CHEVALIER Philippe

BEUREL Marie-Claire

LECOULANT Sylvain

Absent

LE MEUR Patrice

LEHEUTRE-TOMASSONI Sandrine

MAYEUX Fabienne

GUERIN Morgan

Absente

Absent excusé

HAISE Sophie

LEPOURRY Dominique

Absente excusée

LE MASSON Stéphane